

APPEL À CANDIDATURES

INTITULÉ DU POSTE:

Coresponsable de l'axe « Communauté de pratique et au transfert de connaissance » du Réseau francophone international en conseil scientifique (RFICS)

LE RFICS EN BREF

1. Mission : Consolider l'expertise en conseil scientifique dans l'espace francophone

La vocation première du RFICS est d'accroître et de consolider l'expertise en matière de conseil scientifique au cœur de l'espace francophone. Cette ambition se concrétise par la recherche appliquée, le développement et la mise en œuvre de programmes de formation d'avant-garde, l'élaboration et la diffusion d'outils novateurs, ainsi que par le partage élargi des connaissances. Elle implique également une mobilisation soutenue des parties prenantes, en adoptant une approche résolument transdisciplinaire et intersectorielle. Le RFICS se consacre au renforcement des capacités en matière de conseil scientifique destiné aux décideurs publics, qu'ils soient élus ou non, au sein de l'espace francophone et ce, aux niveaux local, provincial, national et international, et sans distinction sectorielle. Ses axes stratégiques sont au nombre de trois : l'axe Recherche scientifique, l'axe Outils et formations et l'axe Communauté de pratique et transfert de connaissance.

2. Positionnement et gouvernance

Le RFICS, entité résolument apolitique, n'offre pas directement de conseil scientifique, sauf lorsqu'il s'agit d'optimiser cette pratique au sein de l'espace francophone. Notre ambition est d'opérer comme organisation neutre, vouée au partage de savoirs et d'expertises relatives au domaine du conseil scientifique. En adhérant à ces principes, notre dessein est de nourrir et d'appuyer les communautés scientifiques ainsi que les sphères politico-administratives de la Francophonie. Ce faisant, nous aspirons à créer un espace propice à l'échange, à la collaboration et au partage de connaissances spécialisées en matière de conseil scientifique.

Le RFICS, entité constituée sous la forme d'une association à but non lucratif, bénéficie d'une gouvernance orchestrée par son [Comité directeur](#); et ses priorités sont mises en œuvre par le [Comité exécutif](#). En outre, le RFICS s'est doté de [Règlements généraux](#), pierre angulaire de sa gouvernance, qui encadrent de manière rigoureuse les opérations et les interactions au sein du réseau.

3. Axe Communauté de pratique et au transfert de connaissance

[L'axe Communauté de pratique et au transfert de connaissance](#) se consacre à l'organisation avec des partenaires d'activités de réseautage et d'échanges autour du conseil scientifique. En collaboration avec ses partenaires, le réseau met en place des ateliers de discussion pour échanger autour d'enjeux, des défis et des innovations dans le domaine du conseil scientifique. En s'appuyant sur un sujet ou une question liée au conseil scientifique, les membres partagent leurs méthodes, pratiques et expériences pertinentes dans leurs domaines d'expertise. Cette démarche vise à créer et à insuffler une dynamique de collaboration au sein de la communauté. De plus, le réseau, qui regroupe des membres institutionnels et individuels, favorise les relations entre les différents acteurs de l'espace francophone. Cette initiative permet des conversations et des débats pertinents dans le domaine du conseil scientifique.

L'axe organise mensuellement des [webinaires](#) et procédera prochainement à la relance de [rencontres mensuelles de la communauté de pratique](#). La responsable actuelle de l'axe est [Nathalie de Marcellis-Warin](#) (Polytechnique Montréal) et la co-responsable [France Brunelle](#) (MAPAQ-Gouvernement du Québec).

4. Financement

Le RFICS a reçu une subvention de fonctionnement provenant des [Fonds de recherche du Québec](#) pour une période de 5 ans (2022-2027), avec possibilité de renouvellement. De plus, le RFICS bénéficie de contributions de ses [membres institutionnels fondateurs](#) et partenaires de projet.

DESCRIPTION DU POSTE

Nous sommes à la recherche d'un deuxième coresponsable pour l'« Axe Communauté de pratique et au transfert de connaissance ». Celui-ci :

- Soutient les initiatives existantes de l'axe, en coordination avec le responsable de l'axe;
- Soutient et propose de nouveaux projets de l'axe;
- Contribue au rayonnement du RFICS, au premier titre des initiatives de l'axe;
- Participe aux rencontres mensuelles de coordination de l'axe et du [Comité exécutif](#) du RFICS (45 min à 1 heure);
- Contribue aux efforts de recherche de nouveaux financements en mobilisant le personnel et le réseau international du RFICS;
- Peut, de sa propre initiative, porter un projet de l'axe, en coordination avec le responsable de l'axe;
- Peut, en coordination avec le responsable de l'axe, représenter le RFICS auprès des parties prenantes externes pour les projets de l'axe.

CONDITIONS

- Être ou devenir membre du RFICS (possède un doctorat, mène des recherches dans un établissement d'éducation postsecondaire);
- Les responsables et coresponsables de l'axe ne sont pas rémunérés, mais disposent de ressources financières et de personnel pour mener à bien les projets de l'axe;
- Les frais de déplacement et d'hébergement engagés dans l'exercice de leurs fonctions sont remboursés dans les limites prévues par l'établissement hôte du RFICS, l'Université Laval (Québec, Canada);
- La personne coresponsable de l'axe peut exercer son activité professionnelle partout dans la Francophonie mondiale.

DURÉE DU MANDAT

- Le mandat est d'une durée de 4 ans.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent contenir les éléments suivants:

- Lettre présentant les motivations et les projets de l'axe pour lesquels la personne candidate souhaite s'impliquer (actuels ou proposés);
- CV complet;
- Noms et informations de contact de collaborateurs agissant comme référence professionnelle.

Les dossiers doivent être soumis au plus tard le mercredi 25 février 2026 par courriel à l'adresse suivante : contact@rfics.org.

La responsable de l'axe, Mme Nathalie de Marcellis-Warin, est disponible pour répondre aux questions au besoin.

Réseau francophone international en conseil scientifique

Pavillon Charles-De Koninck, bureau 4453

1030, avenue des Sciences-Humaines

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6